

Bulletin météorologique.

Washington, 26 janvier.—Indications pour la Louisiane et le Mississippi.—Bonne temps, vent du nord-ouest.

LES

Artilleries Européennes.

La «Gazette populaire de Silésie» publie une correspondance militaire traitant des canons à tir rapide, dans laquelle il est écrit:

Tandis que la France et l'Allemagne se sont décidées à armer immédiatement leur artillerie de campagne de pièces à tir rapide, et que la première puissance aura adopté, d'ici au mois de juillet prochain, le canon Deput du calibre 75 mm., la Russie et l'Autriche-Hongrie se borneront à transformer leur matériel, d'artillerie en canons à tir rapide.

L'armée espagnole a expérimenté plusieurs systèmes de bouches à feu à Cuba et arme son artillerie de canons Krupp. Il en est de même pour les armées de la Roumanie, de la Belgique, des Pays-Bas, de la Suisse et du Danemark.

Il se pourrait que toutes ces transformations amenassent la découverte d'un nouveau modèle supérieur à tous ceux adoptés dans les pays ci-dessus désignés.

C'est effectivement très possible, sinon probable. Alors il faudra recommencer, toujours recommencer, il s'agit de dépenses qui représentent des centaines de millions.

L'article précité nous montre encore que la future artillerie française est déjà parfaitement connue en Allemagne.

On continue à Berlin d'être immédiatement et complètement renseigné sur la préparation militaire de la France.

Est-ce le Ballon d'Andrée?

Le professeur Nordenkjöld a annoncé à l'Académie des sciences à Stockholm, le 13 janvier, que le ministère des affaires étrangères a reçu des renseignements d'après lesquels un ballon a été observé, entre le 4 et le 7 août 1897, par plusieurs personnes dignes de foi à 55°30 de latitude nord et 12°30 de longitude est, à sept milles au nord du lac Quensnel, dans la Colombie britannique.

Le professeur Nordenkjöld considère comme désirable qu'une enquête plus approfondie soit faite à ce sujet.

On n'attache aucune créance à la nouvelle que le ballon d'Andrée aurait été vu, au mois d'août, dans la Colombie britannique. La région que l'on signale est un grand centre minier, à peu de distance du réseau télégraphique. Il est donc absurde de supposer qu'un si long temps ait pu s'écouler avant que la nouvelle soit arrivée en Europe.

UNE GARDE-ROBE.

Le «Tasblatt» de Berlin donne les renseignements suivants sur les uniformes de Guillaume II.

Il est exact que le souverain possède un uniforme de tous les régiments de son armée.

Sa garde-robe militaire ne se compose que de 45 uniformes, dont 34 allemands et 11 étrangers.

Lorsque l'Empereur va visiter un régiment dont il n'est pas le chef, il se contente de revêtir l'uniforme de général. Ce n'est pas se contenter de peu, pour un souverain dont les aptitudes de général sont encore à démontrer.

Quant à ce nombre de 45 uniformes, que la feuille allemande semble trouver faible, il nous paraît suffisant, pour des motifs analogues.

INTERPELLATION

— LA —

Chambre du comte de Mun

Déclarations du gouvernement.

M. EMILE ZOLA POURSUIVI.

CHEZ LE COMMANDANT ESTERHAZY.

Nous lisons dans le «Gaulois», à la date du 14 janvier dernier:

Quatre événements importants ont marqué la journée d'hier:

Dans l'«Aurore», une lettre aussi vide que violente de M. Emile Zola au président de la République, lettre accusant le commandant du Paty de Clam d'avoir fabriqué «par passion cléricale» l'affaire Dreyfus; le général Mercier et le général Billot d'avoir «étouffé les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus»; le général de Boisdeffre et le général Gonse «de s'être rendus coupables de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice»; le général de Pellieux et le commandant Ravary d'avoir fait une enquête scelerates; les experts en écriture d'avoir fait des «rapports mensongers et frauduleux»; le premier conseil de guerre d'avoir «violé le droit» et le second d'avoir «par orgueil acquitté sciemment un coupable».

L'arrestation du lieutenant-colonel Picquart.

A la Chambre, une interpellation du comte de Mun, au cours de laquelle le président du conseil a déclaré que des poursuites étaient ordonnées contre M. Emile Zola.

Le Sénat, l'échec de M. Scheurer-Kestner, qui n'avait pas craint de poser à nouveau sa candidature à la vice-présidence.

Nous croirions nous déshonorer en reproduisant, ne fût-ce qu'une ligne, de la lettre de M. Zola.

Passons aux autres faits.

L'arrestation du lieutenant-colonel Picquart.

Le ministère de la guerre a communiqué hier, aux journaux, par la voie des agences, une note ainsi conçue:

«A la suite des faits révélés par l'instruction et les débats de l'affaire Esterhazy, le lieutenant-colonel Picquart a été mis aux arrêts de force et arrêté par le commandant Ravary pour son renvoi devant un conseil d'enquête.»

Le «Temps» en publiant cette note, y ajoutait les détails suivants:

C'est au Mont-Valérien que le lieutenant-colonel Picquart a été mis, ce matin, aux arrêts.

Il a été requis chez lui, 3, rue Yvon-Villarcieu.

Voici le récit que nous fait de ce grave incident le gérant de l'immeuble:

«Il était six heures et demie à peine lorsque arriva rue Yvon-Villarcieu une voiture du train des équipages, sorte de petit omnibus vitré. Un soldat du train était sur le siège. Dans l'intérieur se trouvait un colonel de gendarmerie.

Cet officier pria la concierge de lui indiquer l'appartement du colonel Picquart, auquel il avait à faire une communication importante.

Quelques minutes plus tard, il rappela cette femme et la pria de venir me chercher, 7, rue Yvon-Villarcieu.

Le colonel Picquart me dit alors: «Vous voyez ce qui m'arrive. Mais je suis bien tranquille. Vous avez lu dans les journaux tout ce qu'on dit de moi. Soyez certain pourtant que je suis un honnête homme.»

M. Picquart me demanda ensuite de faire pour lui diverses courses.

Il voulut même me faire passer dans une pièce voisine pour me dire quelques mots en particulier, mais l'officier s'y opposa.

«Pardonnez-moi, dit-il, mais je ne dois pas vous quitter.»

A sept heures, les deux colonels descendirent. M. Picquart monta le premier dans le break.

Il n'y avait personne à ce moment rue Yvon-Villarcieu et l'incident passa inaperçu.

Voici d'autre part les renseignements que l'Agence nationale a pu se procurer sur cette affaire:

Mercredi, vers midi, le général Billot, ministre de la guerre, a demandé sur le procès Esterhazy et les dépositions des témoins quelques renseignements complémentaires.

Ces renseignements obtenus, le général Billot donna l'ordre à la place de Paris de faire rechercher le lieutenant-colonel Picquart et de le mettre aux arrêts de force immédiatement.

Un officier vint aussitôt 3, rue Yvon-Villarcieu, domicile de M. Picquart. Le lieutenant-colonel était absent. Il fut invité alors à se rendre dès son retour, à l'hôtel du gouvernement militaire.

A neuf heures, M. Picquart n'étant pas encore rentré, l'officier, un colonel chargé de l'accompagner au Mont-Valérien, lieu où il devait subir les arrêts, fit connaître son intention de revenir le lendemain de la première heure.

Hier matin, en effet, l'officier a pu accomplir sa mission, et le lieutenant-colonel a été emmené en fiacre au Mont-Valérien, où il attendra sa comparution devant un conseil d'enquête.

Il est actuellement impossible de savoir qui sera chargé d'informer contre M. Picquart et les «manœuvres à la discipline» qui lui sont reprochées. Une décision à ce sujet ne saurait tarder d'être prise.

Au ministère et à la Place, où l'on observe la plus rigoureuse discrétion, on pense que si le lieutenant-colonel Picquart avait pu prévoir qu'on le recherchait, il se serait rendu sans tarder au gouvernement militaire. Il n'y a pas eu de sa part, pense-t-on, de mauvaise volonté.

Après la séance.

Voilà une journée de plus... Scènes de dernière! En sortant du Palais-Bourbon, on constatait combien dans cette discussion les préoccupations politiques avaient tenu de place et combien était triste l'attitude des socialistes, rampant et interrompant aux mots de patrie et d'armée.

Relations toutes les impressions. Il semblait que le gouvernement avait habilement manœuvré et que un tour en faisant voter tout d'abord sur l'ordre du jour Cavai-gnac.

Et pour finir, une réflexion qui est le nombre de «dreyfusistes» à la Chambre; demandation. Il suffit pour le savoir de soustraire du chiffre des votants de l'ordre du jour Marty ceux qui n'ont pas voté celui de M. de Mun. Il est de 59.

Un incident a amené un échange de témoins entre M. Habert et M. Deville. L'affaire a été arrangée et n'aura pas de suites.

Une lettre à M. Zola.

L'Association générale des étudiants nous communique la lettre suivante qu'elle a adressée hier soir à M. Zola.

Monsieur,

L'Association générale des étudiants a été vivement émue par la lettre publique que vous avez adressée à M. le président de la République, le 14 janvier, dans laquelle vous avez exprimé votre mécontentement et votre indignation devant son doublement d'acte envers la franchise que vous-même avez mise dans votre appel à la jeunesse.

Nous sommes respectueux de toute opinion politique ou reli-

gieuse et fermement attachés à la liberté de penser et d'écrire; mais nous mettons au-dessus de tout soupçon l'armée, qui est la plus noble expression de la patrie, et ses chefs qui sont les gardiens de l'honneur national.

Notre conscience est profondément troublée de trouver de telles attaques sous la plume du grand écrivain qui est venu jadis dans une circonstance solennelle nous apporter de si nobles et si encourageantes paroles.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux et attristés.

LE COMITE.

De l'Association générale des étudiants.

Les intentions du commandant Esterhazy.

Le commandant chez le général de Pelleux.—Sa demande de mise à la retraite.

On venait à peine d'apprendre l'arrestation du lieutenant-colonel Picquart qu'en dernière heure le «Temps» enregistrait la nouvelle de la mise à la retraite d'offices par le ministre de la guerre du commandant Esterhazy.

Voici, du reste, comment notre confrère du soir publiait cette nouvelle.

On annonce que le commandant Esterhazy est mis à la retraite d'office et ne fait, par conséquent, plus partie de l'armée.

On peut se demander comment cette mesure serait compatible avec les règlements militaires si elle n'a pas été demandée par l'intéressé lui-même.

Nous avons eu l'occasion de nous renseigner auprès du commandant lui-même, qui nous a répondu qu'en effet la nouvelle ainsi présentée était inexacte.

«Ce qu'il y a de vrai, nous dit le commandant Esterhazy, c'est qu'au lendemain de mon acquittement, c'est-à-dire hier, j'ai demandé à M. le général de Pelleux de bien vouloir s'entremettre pour moi auprès du ministre de la guerre afin que je puisse aussi vite que possible obtenir ma retraite. Vous comprenez à merveille que, mis en non-activité pour infirmités temporaires, je n'ai pas trouvé dans l'abominable campagne dirigée contre moi et qui vient d'aboutir au jugement que vous savez la tranquillité et un repos de nature à faciliter le rétablissement de ma santé.»

«Je ne puis plus songer à demander du service actif, et d'autre part, j'ai hâte de retrouver ma liberté complète et mon indépendance pour pouvoir enfin agir librement dans le monde civil. Mes vœux sont ceux qui depuis trop longtemps m'ont outragéement dit-tant et ont cherché à me perdre.»

Pour agir indépendamment et pour n'être pas possible de punitions disciplinaires, force m'est de demander ma mise à la retraite. Et voilà pourquoi je l'ai sollicité.»

«Croyez-vous qu'elle vous sera accordée, mon commandant?»

«Jusqu'à présent je n'ai reçu aucune réponse, ce qui vous indique bien qu'il ne saurait être question de ma mise à la retraite d'office, puisque c'est moi qui la demande.»

«Assez tard dans la soirée, nous avons du reste appris qu'à la place de Paris on avait invité le commandant Esterhazy à passer encore quelque temps, jusqu'à ce qu'il ait accompli les trente ans de services exigés par la loi militaire pour l'obtention de la retraite et de la pension de droit. Ces trente ans de service, le commandant les aura atteints dans quelques mois...»

Les poursuites contre M. Emile Zola.

Et puisque nous parlons des poursuites dirigées contre M. Zola, disons que c'est en vertu des articles 30 et 31 de la loi du 29 et 30

juillet 1881 sur la presse qu'il est traduit en cour d'assises.

Ces articles sont ainsi conçus: Article 30.—La diffamation commise par l'un des moyens énoncés dans l'article 23 et l'article 28 envers les corps, les tribunaux, les armées de terre ou de mer, les corps constitués et les administrations publiques, sera punie d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de cent francs à 3,000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Article 31.—Sera punie de la même peine la diffamation commise par les mêmes moyens, à raison de leur fonction ou de leur qualité, envers un ou plusieurs membres du ministère, un ou plusieurs membres de l'une ou de l'autre Chambre, un fonctionnaire public, un dépositaire ou agent de l'autorité publique, un ministre de l'un des cultes salariés par l'Etat, un citoyen chargé d'un service ou d'un mandat public, temporaire ou permanent, un juré ou un témoin, à raison de sa déposition.

Ajoutons que M. Zola aura le droit de faire la preuve des faits diffamatoires énoncés dans sa lettre au président de la République; quant à la preuve contraire, les honorables officiers visés par son article ne seront nullement tenus de l'avancer. D'après l'article 35 de la loi de 1881, la preuve contraire est en effet réservée. Nous sommes curieux de savoir comment M. Zola pourra se tirer de ce mauvais pas.

DEUX RECORDS.

Décidément les Américains sont toujours tentés par les records les plus excentriques.

Témoin le négociant de Jacksonville, aux Etats-Unis, qui vient de faire, à dos d'alligator, un voyage de trois mois tout le long du littoral des côtes de la Floride. Il avait adapté sur ses épaules du saurien une sorte de selle, et, pour un enjeu de 5,000 dollars, il a effectué, à petites journées, au grand ébahissement de ses concitoyens, une tournée de quinze cents kilomètres.

Un autre match, non moins bizarre, est celui de M. Davis, fermier à Omaha, qui est allé à pied de cette ville à San Francisco, accompagné de douze poules de Lincoln qu'il a dressées à la marche et qui lui ont déjà donné des preuves étonnantes d'agilité et d'endurance.

La distance à parcourir était de 1,900 kilomètres. De gros paris avaient été engagés de part et d'autre, et tous les amateurs de sport du Nouveau-Monde ont suivi avec l'intérêt que l'on conçoit, l'expérience de M. Davis et la marche forcée de sa base-cour.

La transmission des métaux.

A propos de la découverte du Dr Emmens qui transforme l'argent en or, mais réserve toujours le moyen qui lui fournit ce résultat, l'«Electrical Review» raconte la piquante anecdote suivante.

L'alchimiste Angurelo, qui vivait au seizième siècle, crut un jour semblant de croire, après tant d'autres, qu'il avait découvert l'art de faire de l'or; il écrivit un traité sur la matière et le dédia au Pape Léon X. Angurelo s'attendait à une récompense superbe, lorsque le Pape le reçut en grande courtoisie et de cordiales apparences.

A la fin de l'entretien, Léon X sortit une bourse vide de sa poche et la tendit à notre alchimiste en lui disant: «Puisque vous pouvez faire de l'or, je ne saurais vous offrir un cadeau plus utile et plus en situation qu'une bourse pour le mettre.

Le Pape Léon X avait de l'esprit.

Le Par la Potasse et les meilleurs alliéris végétaux, font de la Salépêtre à Ager un remède égal pour le sang.

TIGRE ET TAUREAU.

L'Etoile belge publie une relation intéressante d'un combat entre un tigre royal et un taureau andalou, donné la semaine dernière en la Plaza de Madrid.

Le tigre, César, est un superbe fauve du Bengale, qui appartenait au dompteur Spessardi; celui-ci n'ayant jamais pu le dompter, l'avait vendu au directeur de la Plaza. Quant au taureau, Regatero, c'est un superbe andalou de race sauvage.

On avait construit pour la circonstance, au milieu de l'arène, une grande cage en fer octogone de seize mètres de périmètre et de quatre mètres de hauteur.

«A trois heures de l'après-midi, alors que toutes les places sont occupées, un coup de trompette annonce que le moment solennel est arrivé, et le public, anxieux, voit amener dans l'arène deux fourgons qui contiennent l'un le taureau, l'autre le tigre.

«Le premier est d'abord introduit dans la cage principale, dans laquelle il se met à courir en mugissant; puis à son tour, le tigre est introduit. D'un seul bond, avec un ragissement qui fait courir un frisson sur la foule haletante et silencieuse, il se précipite à la rencontre du taureau, évite la cornade de celui-ci et se cramponne sous son ventre, les dents clouées dans le fion, les griffes plongées dans les flancs.

«Le taureau reste immobile pendant environ une minute; ses jarrets se relâchent et chaque spectateur à la même pensée: c'est fait! le taureau; le tigre boit son sang.

«Mais tout à coup, profitant sans doute d'un moment où César a dérivé le dard pour les cornes en un autre endroit, il se redresse avec énergie, se secoue violemment et jette si bien de ses pieds que le tigre doit lâcher prise et rouler dans le sable.

«Le taureau se lui donne pas le temps de se remettre en garde, mais le lance d'un terrible coup de cornes contre le plafond de la cage; le tigre retombe par terre abasourdi. Le taureau ressaisit son adversaire, le lance en l'air cinq ou six fois, comme il ferait d'un boulet de canon, et le cogne violemment contre les barreaux de la cage.

«Quand Regatero lâche sa victime, celle-ci est étendue sur le sol sans faire un mouvement. Et la foule applaudit frénétiquement en criant: «Il est mort le tigre! Bravo le taureau! Bravo!»

«Le taureau, la tête haute, l'œil enflammé se campe au centre de la cage et mugit dans la direction du tigre comme pour lui lancer un nouveau défi. Voyant que celui-ci ne bouge plus, il s'approche de lui et le flairer.

«Mais César n'est pas mort, tout s'en faut; il fait le mort pour tromper son ennemi. Dès l'approche du taureau, il se redresse subitement et ouvre une large gueule avant que le taureau ait pu jouer des cornes, et lui serre le mufler. Pour le coup Regatero ne peut plus faire un mouvement et l'on est convaincu qu'il va succomber.

«Cependant, il réussit à nouveau à faire lâcher prise au tigre qui est horriblement piteux. Puis il le reprend sur ses cornes, le lance et le relance dans les airs comme une balle. Enfin le tigre retombe lourdement sur le sable, étend ses quatre pattes et reste immobile; cette fois il est bien mort!»

«On ouvre la cage, le taureau se précipite au dehors et, après avoir été frénétiquement applaudi, il est réintégré dans l'étable.

«On approche de l'entrée de la cage le fourgon du tigre, dans

le cas où celui-ci ne serait pas mort. Surprise! Dès que le fourgon est en communication avec la cage, César ressuscite comme par miracle, regarde étonné autour de lui pour s'assurer que le taureau n'y est plus, et d'un bond se précipite dans le fourgon. Le rusé félin avait donc de nouveau fait le mort pour ne pas être écharpé par son adversaire!»

L'HISTORIEN DE ROBESPIERRE ET CHLORIS.

Ernest Hamel, l'historien de Robespierre, qui vient de mourir d'un refroidissement, qu'il avait pris dans les eaux du Panthéon, en allant vérifier la présence des os de Voltaire, était plutôt Voltaireien qu'athée, comme on l'a dit et comme je laisserais croire son désir d'être enterré civilment.

Il écrivit comme tout le monde, comme son cher Robespierre lui-même par un volume de vers, «Derniers chants», publiés en 1831.

Ce furent les derniers, en effet, en même temps que les premiers. Un de nos confrères en détache ce bouquet à Chloris qui répond précisément et précisément à une accusation d'athéisme.

Comment en vers voyant, ne pas croire M. de Mun? A D'vin? Dieu seul d'un peu de terre et d'un rayon de lumière.

Pour créer la beauté D'un être adorable D'un être aimable De plus brûlant sein.

Dieu, Madame, est partout et brille en vous. Et se regarde et s'admire. Comme on aime un âmeur ou son plus cher ouvrage.

Nous l'adorons en vous. Cela ne dépasse pas le niveau des bouquets à Chloris de Robespierre lui-même.

C'est moi, jeune et bel Ombelle.

THEATRES.

Théâtre St-Charles.

Les succès des Bostoniens ne font que grandir, tous les soirs. On y va pour applaudir MM. Barnabe, McDonald, Cowles, Philips, Mmes Jessie Bartlett Davis, Anne Nielsen.

Samedi soir, à la requête du public, «Robin Hood», un des opéras les plus populaires qu'il y ait à l'époque actuelle.

Académie de Musique.

«What Happened to Jones» a décelé un succès étonnant, au quel nous ne pouvions nous attendre. Il est dit tout entier au talent des acteurs, à la composition de la troupe qui ne laisse à désirer et permet à chaque rôle d'être bien interprété.

Grand Opera House.

Décidément le Grand Opera House a la vogue, cette semaine; il a le droit au talent déployé par M. Louis James, dans la pièce romantique, essentiellement Renaissance, intitulée «A Cavalier of France».

M. Louis James a, dans cette pièce, prouvé toutes les allures des gentilshommes de cette époque, qui ne ressemble nullement à la nôtre. Il y a réussi et c'est le secret de ses succès, depuis dimanche à ce théâtre.

Hier, en matinée, «Spartacus», car M. Louis James est, avant tout, un tragédien. Le reste de la semaine, «A Cavalier of France», la pièce actuellement la plus en vogue qu'il y ait sur la scène américaine.

Pour prendre après dîner, afin d'activer la digestion, les études d'Ayer ont une efficacité merveilleuse.

Depuis son départ de New-York, sa physionomie avait pris de jour en jour une expression de plus en plus alarmante.

Jeanne aurait pu supposer que son père était sous le coup d'une sorte de remords, comme si le souvenir de quelque mauvaise action oubliée se fut dressé tout à coup devant lui!

Lorsqu'il se trouvait avec ses amis il s'efforçait de cacher la préoccupation dont il était comme obsédé, mais dès qu'il abandonnait à lui-même, il retomrait dans sa mélancolie, comme le baron Paynel, avec cette différence qu'il semblait aussi irritable et aussi révolté, des qu'il cessait de se contraindre, que le baron était affreux, calme et résigné.

Jeanne les troupa tous deux. Ils devaient la supposer distraite, insouciant; elle s'était fait de nombreuses connaissances sur le transatlantique, avec l'aisance et la liberté des Américaines dont elle avait adopté les mœurs, et cependant elle voyait tout.

La nuit arrivait. Peu à peu le ciel était devenu de rouge violet et de violet presque noir, du côté du couchant des sahips les plus sombres.

Les étoiles s'allumaient dans ce bleu ténébreux et tout à coup une intense lueur jaillit à l'horizon.

«La Heve!» s'écria la jeune fille. Nous arrivons, comme

«Oh! chère miss Jeanne, dit-il avec un soupir de regret. Nous allons nous quitter, et je le déplore. Jamais plus charmant visage n'aura passé devant mes yeux!»

«Oh! commandant! —En vérité! —Il ne se trompait pas et l'éloge n'avait rien d'excessif.

Telle la mère était à vingt ans, telle la fille se retrouvait, séduisant à exciter des passions férocées, belle à troubler les cœurs les plus fermés!

«Une de ces femmes pour lesquelles on se tue! dit le commandant au baron Paynel.

Le père n'était pas loin. Il entendit cet élog qui pour lui traduisait l'exacte vérité.

Mais il ne pensait pas à la fille.

Il pensait à la mère, à celle qui avait porté son nom!

«Une de ces femmes pour lesquelles on se tue! disait le commandant.

Comme il avait raison! Mais une réflexion vint à Jean Redon, et il ajouta, entre ses dents, en se parlant à lui-même: —Ou que l'on tue!

Et aussitôt, un amer sourire contracta ses traits.

Ses mains se crispèrent dans un mouvement d'indignation.

Quoi, il en était venu là, à cet excès de passion, à cet état voisin de la folie!

Malgré son énergie, malgré son

courage, malgré sa volonté d'oublier!

«Ah! murmura-t-il avec rage, pourquoi suis-je revenu dans ce pays! Et quelle fatalité m'y ramène!»

Ce n'était pas tout. Pour lui, les difficultés commençaient.

Comment expliquerait-il ce qu'il avait fait à cette enfant aux yeux de laquelle la lumière ne pouvait manquer d'éclater dès qu'elle aurait posé la pied sur cette terre où ils s'abordaient.

Ne suffisait-il pas d'un mot, d'une rencontre, d'un indice quelconque, pour l'éclairer!

Pouvait-il plus longtemps lui taire la vérité!

Son grand-père, le vieux capitaine Tonnelier, auquel il lui avait interdit de lui donner de ses nouvelles, ne vivait-il pas encore!

Sa maison n'était-elle pas au près de cette Sauvagère que lui-même avait rachetée pour se trouver plus près de celle à laquelle il pensait sans cesse!

Troublé, ne sachant que résoudre, il s'était accoudé à la balustrade de la passerelle, lorsqu'une main se posa sur son épaule et une douce voix lui demanda: —Père dis moi ce que tu as!

Il se retourna lentement.

Sa fille le regardait avec ses yeux profonds.

Et comme il ne répondait pas, elle ajouta: —En vérité, tu nous inquié-

tes!

«Pourquoi!

«On dirait que tu es le plus malheureux des hommes, et cependant...

«Je devrais me réjouir, m'estimer satisfait...